

# Alternance

## Quel contrat choisir ?



### Apprentissage

- Jeunes de 16 à 29 ans
- Pas de limite d'âge pour les travailleurs handicapés, les créateurs ou repreneurs d'entreprise, les sportifs de haut niveau, les apprentis qui font suite à un précédent contrat

- Diplômes et titres inscrits au RNCP

- CDI ou CDD, de 6 mois à 3 ans
- Ouvert à tous les employeurs
- Possibilité mobilité internationale jusqu'à 1 an

- Apprenti, relevant de la formation initiale

### Contrat de Professionalisation

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Demandeurs d'emploi 26 ans et +
- Bénéficiaires de la prime d'activité / allocation de solidarité spécifique (ASS) / allocation aux adultes handicapés (AAH) / contrat unique d'insertion (CUI)

- Diplômes et titres inscrits au RNCP
- CQP ou qualification reconnue par convention collective de branche

- CDI ou CDD, de 6 mois à 3 ans
- Ouvert à tous les employeurs, sauf fonction publique
- Possibilité mobilité internationale jusqu'à 1 an (maximum 2 ans).

- Salarié, stagiaire de la formation continue

### Objectif

### Contrat

### Statut

## Contrat d'apprentissage

**Nombre d'heures de formation :**

Au moins 25% de la durée totale du contrat (varie selon la certification)

**Rémunération de l'apprenti :**

Âge	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
< 18 ans	410,13 €	593,27 €	836,67 €
18 - 20 ans	654,12 €	775,82 €	1 019,22 €
21 - 25 ans	806,24 €	927,94 €	1 186,55 €
> 26 ans	1 522 € (100 % SMIC) ou rémunération minimale conventionnelle		

## Contrat de professionnalisation

**Nombre d'heures de formation :**De 15 à 25 % de la durée du contrat avec un minimum de 150h  
(Plus de 25 % si accord de branche)**Rémunération du stagiaire :**

Âge	Inférieur au bac	Bac et +
< 21 ans	836,70 €	988,80 €
21 à 25 ans	1 064,90 €	1 216,90 €
> 26 ans	1 522 € (100% SMIC) ou 85 % rémunération minimale conventionnelle	

\*Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable.

**En + pour les apprentis : 500 €**  
d'aide au financement du permis de conduire

**CONTACTS**

GRETA de l'Ain : 04 74 32 15 90  
 GRETA de la Loire : 04 77 32 48 02  
 GRETA Lyon Métropole : 04 78 78 84 84  
 GRETA du Rhône : 04 74 02 30 16

[www1.ac-lyon.fr/greta/alternance](http://www1.ac-lyon.fr/greta/alternance)

